

Fiche technique

Certifié ISO-9001/14001

Arbezol Spezial

Insecticide pour la protection du bois PT08 inodore, incolore, prêt à l'emploi et à base de solvant pour le traitement préventif (Iv) et curatif (Ib) des insectes xylophages, pour l'intérieur et l'extérieur

Domaine d'emploi	Arbezol Spezial est un insecticide pour la protection du bois PT08 inodore, incolore, prêt à l'emploi et à base de solvant pour le traitement préventif (Iv) et curatif (Ib) des insectes xylophages, pour l'intérieur et l'extérieur. Convient pour les essences de feuillus et de résineux. Pour les charpentes de toit, les maisons à colombage, les maisons en rondins, les meubles, les antiquités, les portes, les fenêtres, etc. Les vernis, les glacis et les ferrures ne subissent aucune altération. Après le séchage, le bois traité peut à volonté être collé, teinté, peint, verni ou poli.																																
Propriétés	- Traitement curatif des insectes (capricorne des maisons, lyctus et vrillette) - Protège le bois contre les insectes - Efficacité rapide - Pénètre profondément et rapidement - Les locaux peuvent être réutilisés 48 heures après le traitement - Protège contre de nouvelles infestations - Sans odeur après séchage - N'attaque pas le verre et le métal - Recouvrable - Étiquette environnementale suisse catégorie G																																
Données techniques	Substance active 100g contenir 0,15% perméthrine No. d'autorisation CH-2020-0015 / FR-2020-0036 Teinte Incolore Forme de livraison Prêt à l'emploi Emballages 0,5 / 1 / 5 / 20 / 200 l Densité DIN EN 53217 0,77 g/cm ³ Viscosité DIN/ISO 2431 4 mm 11 s Point d'inflammation DIN EN 53213 +65 °C																																
Catégorie d'utilisateur, Méthodes d'application	<u>Catégorie d'utilisateur: utilisateurs professionnels</u> <table> <tr> <th></th><th></th><th>Intérieur</th><th>Extérieur</th></tr> <tr> <td rowspan="2">Pulvérisation</td><td>Traitement préventif</td><td>x</td><td></td></tr> <tr> <td>Traitement curatif</td><td>x</td><td></td></tr> <tr> <td rowspan="2">Application au pinceau et au rouleau</td><td>Traitement préventif</td><td>x</td><td></td></tr> <tr> <td>Traitement curatif</td><td>x</td><td>x</td></tr> <tr> <td>Imprégnation au moyen de trous de forage *</td><td>Traitement curatif</td><td>x</td><td>x</td></tr> </table> * Imprégnation au moyen de trous de forage (procédé de forage sans pression / sous pression) <u>Catégorie d'utilisateur: utilisateurs non professionnels</u> <table> <tr> <th></th><th></th><th>Intérieur</th><th>Extérieur</th></tr> <tr> <td>Application au pinceau et au rouleau</td><td>Traitement curatif</td><td>x</td><td>x</td></tr> </table>					Intérieur	Extérieur	Pulvérisation	Traitement préventif	x		Traitement curatif	x		Application au pinceau et au rouleau	Traitement préventif	x		Traitement curatif	x	x	Imprégnation au moyen de trous de forage *	Traitement curatif	x	x			Intérieur	Extérieur	Application au pinceau et au rouleau	Traitement curatif	x	x
		Intérieur	Extérieur																														
Pulvérisation	Traitement préventif	x																															
	Traitement curatif	x																															
Application au pinceau et au rouleau	Traitement préventif	x																															
	Traitement curatif	x	x																														
Imprégnation au moyen de trous de forage *	Traitement curatif	x	x																														
		Intérieur	Extérieur																														
Application au pinceau et au rouleau	Traitement curatif	x	x																														

Support	Enlever complètement les couches de peinture existantes, la poussière et la saleté. Enlever le bois détérioré. Dégager les galeries en les brossant avec une brosse métallique et éliminer la sciure. Renforcer ou remplacer de façon permanente le bois fragilisé par du bois préalablement imprégné. Couvrir les matériaux bitumineux, les plastiques, le plâtre, le béton et le grès. Ne pas exposer les plantes au produit. Avant l'application de l'agent protecteur, il convient de recouvrir soigneusement les matériaux de construction absorbants, les remblais, les matériaux de plafond, le sol, etc. Il faut éviter la fuite d'agent protecteur dans des zones / des matériaux de construction adjacents.
Utilisation	Au pinceau/rouleau, au pistolet et par traitement des trous de forage (procédé sans pression et procédé d'injection sous pression). Arbezol Spezial peut être appliqué à l'aide d'un système de pulvérisation Airless à basse pression (4–5 bars). Arbezol Spezial est livré prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué. Bien mélanger avant utilisation. Le traitement des trous de forage ne doit être effectué que sur des éléments en bois librement accessibles. Les mesures de lutte contre les insectes nuisibles sur les constructions en bois porteuses ou renforcées, les éléments en bois importants sur le plan statique ainsi que le traitement d'une infestation d'insectes sur de grandes surfaces ou des objets en bois de valeur doivent être exclusivement réalisés par des spécialistes expérimentés dans la protection du bois. Température d'application Ne pas appliquer à une température ambiante et une température du support inférieure à +5 °C ou supérieure à +30 °C. Nettoyage des outils Avec un diluant pour résine synthétique ou un substitut de térébenthine. Après le nettoyage des outils, éliminer les résidus comme déchets spéciaux.
Quantité d'application contrôlée et fréquence	Pulvérisation, au pinceau, ou rouleau - Traitement préventif: 150 g/m² (195 ml/m²). Appliquer en 2 couches, Durée de séchage intermédiaire : 5 minutes à chaque fois. - Traitement curatif: 250 g/m² (328 ml/m²). Appliquer en 3 couches, Durée de séchage intermédiaire : 5 minutes à chaque fois. Imprégnation au moyen de trous de forage - Traitement curatif: 10 kg/m³. Percer des trous de 8 cm de profondeur et de 10 mm de diamètre. Espacement entre les trous: 20 cm à l'horizontale, 10 cm à la verticale. Imprégnation au moyen de trous de forage (procédé de forage sans pression) L'application se fait par injection trois fois d'env. 20 ml Arbezol Spezial de produit dans chaque trou. Le temps d'attente après chaque remplissage est d'environ 30 minutes. Imprégnation au moyen de trous de forage (procédé d'injection sous pression) L'application se fait par injection unique d'env. 20 ml de produit dans chaque trou au moyen d'injecteurs. Afin de garantir l'efficacité de la mesure curative, il convient, si possible, de combiner la méthode d'imprégnation au moyen de trous de forage avec un traitement superficiel curatif (pulvérisation ou application au pinceau/rouleau) avec une consommation de 328 ml/m².
Séchage DIN EN 53150	Traitement des surfaces 24-48 h. Traitement par injection, selon la quantité injectée, les solvants nécessitent plusieurs jours jusqu'à ce qu'il soit diffusé dans le bois. Recouvrable après 8 jours au plus tôt.
Stabilité au stockage	Durée de conservation max. 24 mois à +20 °C dans des emballages non ouverts. Conserver dans un endroit frais et sec. Protéger des rayons directs du soleil. Conserver séparément des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.
Remarques particulières	Veiller à une ventilation suffisante pendant l'application et le temps de séchage du produit de protection du bois. Les pièces sont à nouveau utilisables 48 heures après l'application. Ne pas utiliser à proximité immédiate de cours d'eau ou dans des zones de protection des eaux. Lors d'un traitement en extérieur, recouvrir le sol d'une bâche/d'un film plastique afin d'empêcher le produit de s'infiltrer dans le support. Ne pas utiliser sur du bois destiné à entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux. Couvrir les matériaux bitumineux, les matières synthétiques, le crépi, le béton et le grès. Ne pas mouiller les plantes. Une utilisation abusive peut nuire à la santé et à l'environnement.

	Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Aérer suffisamment la zone de travail pendant le traitement de protection. Pendant le séchage du produit de protection du bois, les pièces en bois traitées présentent une inflammabilité accrue. Contient des pyréthroïdes. Toxique pour les chats, les abeilles, les poissons et les autres organismes aquatiques.
Données de sécurité	Code de déchets 03 02 02 S Classification/conseils de prudence Voir la fiche de données de sécurité et l'étiquette actuelles. Utiliser les biocides avec précaution.

arbezol

Les données ci-dessus ne sont que des renseignements généraux. Les conditions de travail exercées en dehors de notre surveillance et la variété des matériaux utilisés nous décharge de toute responsabilité de notre part. Le cas échéant, nous vous recommandons d'effectuer vos propres essais en quantité suffisante. Nous ne pouvons garantir que les produits qui sont de haute qualité stable. Ainsi, toute donnée antérieure sur cette fiche technique perd sa validité.

Téléphone +41 (0)44 817 74 74 | www.bosshard-farben.ch | bosshard@bosshard-farben.ch